



Action

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 14 janvier 2004

Puis-je cesser mon travail et obliger mon employeur et la direction du domaine universitaire à agir rapidement afin de réouvrir ma sandwicherie dans des conditions de travail saines ?

Réponse :

Vous pourriez effectivement utiliser cette procédure. Il y a cependant de fortes chances pour que cela se retourne contre vous si vous n'avez pas pris les précautions élémentaires que nous vous avons conseillées dans notre réponse précédente.